



# CONVOCAATION

<b>Nom de l'évènement</b>	<b>Trophée Christophe Ruer</b> <b>Compétition Haut Niveau Pentathlon Moderne</b> <b>Epreuve de qualification pour les coupes du Monde, les championnats d'Europe et du Monde</b>
<b>Dates et lieu</b>	<b>Du 13 au 14 février 2021.</b> <b>Parc des sports Perpignan (Escrime et Laser Run)</b> <b>Espace Aquasud Saint Cyprien (Natation)</b> <b>Centre équestre UDSIS Saint Cyprien (Equitation)</b>

**Les sportifs de haut niveau du PPF sont des publics prioritaires.**

**Référence : décret n°2021-31 du 15 janvier 2021**

CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 - 15/12/2020 fin du confinement	Étape 3 - 16/01/2021
------------	-----------------------	--	----------------------

## Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés

<b>Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire</b>	Autorisé	Autorisé	Autorisé
--	----------	----------	----------

## Vestiaires

<b>À usage collectif</b>	<b>Interdit</b> sauf pour les publics prioritaires (Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire)		
--------------------------	--	--	--

## Accueil de spectateurs

<b>Dans l'espace public</b>	Interdit	Interdit	Interdit
<b>En ERP de type PA ou X</b>	Huis clos	Huis clos	Huis clos

## Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés

Publics prioritaires	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	(ERP de types X et PA) sans limitation à 20km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de type X et PA) avec dérogation au couvre-feu pour l'accès aux ERP uniquement pour les sportifs pros/SHN/Formation Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de type X et PA) avec dérogation au couvre-feu pour l'accès aux ERP uniquement pour les sportifs pros/SHN/Formation Accès autorisé aux vestiaires collectifs

appel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.

Le port du masque n'est pas recommandé pendant la pratique sportive. En revanche, il est obligatoire avant et après.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air



GOVERNEMENT FRANÇAIS



0 800 130 000

service gratuit

Cette compétition est exclusivement réservée aux athlètes inscrits sur liste Haut Niveau Senior - U 22 - U19 doublement surclassés et compte dans le système de qualification pour les coupes du monde, les championnats d'Europe et du Monde Senior, U22, U19

Tous les protocoles sanitaires en vigueur le jour des épreuves seront respectés. Un point sera fait lors de la réunion technique.

Tous les sportifs, entraîneurs, juges, comité d'organisation, doivent présenter un TEST PCR ou antigénique – 72H négatif pour avoir accès aux sites de compétition et à l'hôtel.

Les **sportifs** doivent être en possession de l'attestation de SHN ou de PPF et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les **entraîneurs** doivent être en possession de l'attestation de déplacement professionnel et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les **juges** doivent être en possession de l'attestation de déplacement professionnel et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les personnes clairement identifiées du **comité d'organisation** doivent être en possession de la convocation et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

**Personnes autorisés si Test PCR ou Antigénique – 72H négatif**

<b>PENTATHLETES FEMMES</b>	<b>PENTATHLETES HOMMES</b>	<b>ENTRAÎNEURS</b>	<b>JUGES</b>	<b>COMITE ORGANISATION</b>
LUCET Eline	MOURCIA J.Baptiste	GUYOMARCH J.Pierre	BOUZOU Corine	BOUZOU Joël
BARBAZA Manon	PATTE Christopher	DELEIGNE Sébastien	TOMASSI Agnese	CARRERA Hyacinthe
ORTEGA Candice	PRADES Valentin	BERROU J. Maxence	PATROUX Olivier	GUENDE Françoise
REBOISSON Clémence	BORIES Léo	GRUMIER Gauthier	CLERCQ Frederic	CAUET Johan
GHIRARD Lauryne	DUPUY Pierre	DANGEON Thomas	CLERGEAU Olivier	ROUDAUT Christian
CASTAUDI Rebecca	DEJARDIN Pierre	FRONTIER Frederic	DEJARDIN J. Luc	PAVAGEAU Sylvain
GOMESSE Jessye	SANCHEZ Enzo	MAILLARD Cédric	LERGEAU Jean Yves	LORENZIN Léa
CAZALY Louison	BODENES Adrien	CUGAT Xavier	JOSEPH Christian	LEBOUL Valentine
WARO Koralie	MESSAGER Tristan	BOUBE Didier	PICHOT Jerry	DEPOUX Sophie
SAUVY Morgane	SINGH Paolo	FLEUROT Thomas	LAVAUD Frédéric	PATROUX Virginie
DEROUET Ilona	CIANELLI Gabriel	PENALVER carlos	MAUDUIT Jean-Paul	SINGH Cécile
TCHIRIKTHIAN Audrey	FLEUROT Ugo	PARRENO Albert	THOMAS Pauline	CLERCQ Camille
CORNUAU Solenn	PERRIER Melvin	PEREZ Pedro	FERNANDEZ Valérie	GORDON Sam
LECORRE Eglantine	TOUIL Alexandre	POISSIER Nicolas	RIFF Anne	POLLOCK Elisa
RIFF Lisa	FABRE Thibault	TROUVAT Nicolas	ROGER Emeric	BOUTHEON Matéo
PAVAGEAU Eloïse	OURLIAC Robin	LEGRAND Angélique	FERNANDEZ Cédric	IVANAUSKAITE Livjia
FERNANDEZ Léa	LABESSE Lorys	MANIGLIER Cédric	GHIRARD Yannick	RONCERO Thomas
MOLAS Marie	ROCHAT Mathis	BARTOLI Jean Marc	BONNET Andre	LUCET Frédéric
OTEIZA Marie	PERRIER Kylian	FLEURY Guillaume	SINTES Jean Luc	
SAUVADET Nastia	MAIRE Emilien	CLERGEAU Emmanuel	BONNET Thomas	
NEGRONI Céleste	CASSE Simon		LEPOCHER Constance	
EUDES Anaïs	CLERC Enzo		BELORGEY François	
LEBOEUF Constance	CHATELIER Cédric		BIROT Camille	
LANDRU Ema	LAVILLAT Diego		FABRE Sylvie	
CLOUVEL Elodie	ROY Valentin		FABRE Didier	
HEREDIA Laura	FIGUERES Justin		THOMAS Karen	
MEDINA Andrea	JEAN PIERRE Erwan			
CASAMITJANA Amalia	LANDRU Matéo			
	RIVADEO Enzo			
	LIBERAL Ivan			
	HEREDIA Aleix			
	GISPERT Joan			

	SHIVEL Luis			
	TROYA Marc			
	CHAMIZO Cristian			
	PUERTAS Karlos			
	SALOMO Pau			
	PALAFOLL Joan Pol			

## PROGRAMME

### Samedi 13 Février

**11h00: Accueil: Parc des Sports Perpignan**

**11h30: Réunion technique:** Parc des Sports du Moulin à Vent ,Hall Marcel Cerdan,  
Avenue Paul Alduy 66000 *Perpignan*

**Echauffement Escrime Femmes**

**12h00: Compétition Escrime Femmes**

**14h30: Echauffement Escrime Homme**

**15h00: Compétition Escrime Hommes**

**17h00: Départ Natation FEMMES: Piscine Aquasud - Leon Hennebicq** Rue Montesquieu 66750  
*Saint-Cyprien*

**17h30: Echauffement Natation Femmes**

**17h 50: Compétition Natation Femmes**

**18h00: Départ Natation Hommes : Piscine Aquasud - Leon Hennebicq** Rue Montesquieu  
66750 *Saint-Cyprien*

**18h30: Echauffement Natation Hommes**

**18h50: Compétition Natation Hommes**

**20h00: Repas 1<sup>er</sup> service Hôtel Ibis Style Canet 141 Avenue des Hauts de Canet**

**20h30: Repas 2<sup>ème</sup> service**

**21h00: Repas 3<sup>ème</sup> service**

**21h30: Repas 4<sup>ème</sup> service**

### Dimanche 14 Février

**08h15: Equitation : Reconnaissance du parcours :** centre Equestre UDSIS St Cyprien, Domaine  
Las Planas *St Cyprien Plage*

**08h45:** Première mise en selle

**09h05: Premier parcours**

**12h00: 1ère série Laser Run Hommes** Parc des Sports du Moulin à Vent Avenue Paul Alduy  
66000 *Perpignan*

**12h45: 2<sup>ème</sup> série Laser Run Hommes**

**13h30: 3<sup>ème</sup> série Laser Run Femmes**

**14h30: Remise des prix**

**Départ des équipes immédiatement après la remise des prix.**

*En raison des contraintes sanitaires aucune réception ne sera organisée à l'issue de la remise des prix.*

**Contact :**

Corine BOUZOU 06 13 21 26 56 / [corinebouzou@ffpentathlon.fr](mailto:corinebouzou@ffpentathlon.fr)

Emmanuel CLERGEAU 06 86 34 44 16 / [manu@pentathlon-perpignan.fr](mailto:manu@pentathlon-perpignan.fr)

# Règles spécifiques pour la compétition:

## Compétition à huis clos

L'accès aux sites de compétition ne sera pas autorisé aux dirigeants de clubs ni au public. Seuls seront admis sur les sites de compétitions, les pentathlètes, les entraîneurs, les juges et les personnes du comité d'organisation dûment inscrits et identifiés et ayant fourni **un test PCR ou antigénique de moins de 72h négatif.** (cf courrier envoyé par la FFPM à tous les clubs)

### Mesures sanitaires:

Application des règles de compétition FFPM septembre 2020-COVID

<https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/>

### Respect des gestes barrières

- Distance physique de 2 mètres entre les personnes
- Port d'un masque par toute personne à partir de l'âge de 11 ans
- Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique lors de l'accès sur le site et mise à disposition de gel à plusieurs endroits
- Pas de serrage de mains, pas d'embrassades

### Accueil des clubs et réunion technique

- Une personne par club ou pôle pour la réunion technique
- Pas de distribution de programme ni des séries
- Affichage tableau ou écran

### Secrétariat, zone de compétition

- Les officiels et le secrétariat doivent se munir de leur matériels personnels
- Les officiels et le secrétariat portent le masque en permanence.
- L'ensemble des matériels utilisés est désinfecté avant et après la compétition (ordinateur, imprimante, piges, pesons, tablettes, etc.)
- Tous les déchets sont fermés dans un sac poubelle à la fin de la compétition.

Dans toutes les aires de compétition des conditions spécifiques peuvent être imposées par l'organisateur.

**Règles communes aux différentes épreuves sur sites:** le comité d'organisation prendra obligatoirement en compte les consignes de la collectivité sur la gestion de ses installations: vestiaires, douches, circulation, accès aux tribunes pour les entraîneurs, etc...)

### Escrime

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (épée, masque, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les sportifs retirent leur masque uniquement avant de rentrer dans la zone de compétition
- Les sportifs remettent le masque en sortant de cette zone
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence
- En fin de match, les escrimeurs, se saluent *sans* se serrer la main
- Les escrimeurs *ne signent pas* la feuille de match, mais vérifient les résultats. L'arbitre présente *sans contact* aux escrimeurs la feuille de match.

### Natation

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les sportifs enlèvent leur masque uniquement avant de rentrer dans l'eau pour l'échauffement ainsi que pour la compétition
- Les sportifs remettent le masque en sortant de ces zones
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

### Equitation

- Le pansage se fera avant et après par une personne de l'organisation
- Les chevaux seront préparés et amenés aux athlètes par une personne de l'organisation.
- L'organisateur désinfectera les cuirs entre chaque parcours
- L'accès aux salles et aux box ne sera pas autorisé

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (casque, gants, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition

- Les sportifs retirent leur masque juste avant de monter à cheval et le remettent immédiatement en descendant de cheval

- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

### **Laser-Run**

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (pistolet laser, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition

- Les dossards sont déposés au poste de tir par l'organisateur

- Stand de tir: règles de distanciation de 1 mètre entre chaque poste de tir

- Les sportifs retirent leur masque qu'une fois arrivé à leur poste de tir pour l'échauffement en tir et course ainsi que durant la compétition

- Les sportifs remettent le masque en sortant de ces zones

- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

### **Protocole**

- Accès au podium limité aux pentathlètes récompensés (3F,3H), port du masque obligatoire pendant toute la cérémonie protocolaire

- Périmètre de sécurité matérialisé

- Récompenses déposées sur le podium par une seule personne. Pas de remise en mains propres

- Eviter les échanges micro (prévoir si nécessaire protection sur le micro)